

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE
du 14 mars 2023, 19 h**

1. ORDRE DU JOUR
 - 1.1. Approbation de l'ordre du jour

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 - 2.1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
 - 2.2. Acquisition d'une partie du lot 3 111 355 du cadastre du Québec - Aménagement d'une piste cyclable sur la route Édouard-VII, entre le chemin Sanguinet et le 1810, route Édouard-VII
 - 2.3. Autorisation de dépenses - Participation aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) - Année 2023
 - 2.4. Appui à la MRC de Roussillon - Demande de report du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023
 - 2.5. Demande adressée au ministère de la Culture et des Communications afin de garantir l'assurabilité des bâtiments patrimoniaux à coût raisonnable
 - 2.6. Approbation de la planification des besoins d'espace 2024-2034 du Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries pour la Ville de Saint-Philippe

3. RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL
 - 3.1. Dépôt de la liste des employés embauchés par le directeur général
 - 3.2. Embauche d'un chef de division - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
 - 3.3. Démission du Directeur des Services techniques - Lior Ancelevicz
 - 3.4. Autorisation de signature - Lettre d'entente numéro 2023-07 - Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4345

4. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
 - 4.1. Dépôt de la liste des comptes à payer - Période du 1^{er} au 28 février 2023
 - 4.2. Dépôt - Certificat attestant du résultat de la procédure d'enregistrement - Règlement d'emprunt numéro 442

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 5.1. Demande de soutien financier - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes - Athlète cheerleading, Émilie Tremblay
 - 5.2. Demande de soutien financier - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes - Les Habitations La Gaillarde

5.3. Reconnaissance d'un organisme - Carrefour Jeunesse-Emploi Roussillon - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes

6. SERVICES TECHNIQUES

6.1. Octroi de contrat - Aménagement d'une piste cyclable sur la route Édouard-VII, entre le chemin Sanguinet et le 1810, route Édouard-VII - Appel d'offres public GEN-2022-26

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1. Adoption - Règlement numéro 1008-15 RIP modifiant le règlement 1008-00 RIP concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique, afin de modifier les heures de circulation et d'interdire l'immobilisation des véhicules sur la rue Vézina

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

9.1. Avis de motion - Règlement numéro 501-10 modifiant le règlement numéro 501 sur zonage et le lotissement afin de :

- 1) clarifier l'application des normes relatives au niveau de contrainte de niveau B ;
- 2) modifier les normes applicables aux portes de garage d'un bâtiment industriel, logistique, de production immatérielle, ou d'utilité publique ;
- 3) permettre l'installation de ponts roulants en tant qu'équipement accessoire dans toute zone où de l'entreposage extérieur d'un niveau de contrainte « C » est autorisé ;
- 4) modifier la hauteur maximale permise pour de l'entreposage en fonction de la hauteur des clôtures entourant l'aire d'entreposage ;
- 5) modifier le type de parc de véhicules devant être stationnés dans une aire d'entreposage ;
- 6) ne plus assujettir les superficies des aires d'entreposage extérieures au calcul du nombre de cases de stationnement minimum requises pour les usages des catégories « Transformation et secteur secondaire » et « Distribution, entreposage et flotte de véhicule » ;
- 7) modifier les largeurs autorisées pour les accès véhiculaires d'un usage n'ayant pas de limitation au poids nominal brut des véhicules (PNBV) associé à son exercice ;
- 8) modifier les normes applicables aux cases de stationnement réservées aux familles et aux femmes enceintes ;
- 9) modifier les normes applicables aux panneaux-réclame ;
- 10) modifier les dispositions relatives aux catégories d'usages permis, aux niveaux de contraintes relatives aux catégories d'usages, à la hauteur maximale des bâtiments, au pourcentage d'emprise au sol minimal, aux matériaux de revêtement autorisés de même qu' à l'entreposage extérieur dans la zone I-02;
- 11) modifier les dispositions relatives aux catégories d'usages permis, aux niveaux de contraintes relatives aux catégories d'usages, aux usages spécifiquement exclus, à la hauteur maximale des bâtiments, au pourcentage d'emprise au sol minimal et aux matériaux de revêtement autorisés, dans la zone I-03.

9.2. Adoption - Projet de règlement numéro 501-10 modifiant le règlement numéro 501 sur zonage et le lotissement afin de :

- 1) clarifier l'application des normes relatives au niveau de contrainte de niveau B ;
- 2) modifier les normes applicables aux portes de garage d'un bâtiment industriel, logistique, de production immatérielle, ou d'utilité publique ;
- 3) permettre l'installation de ponts roulants en tant qu'équipement accessoire dans toute zone où de l'entreposage extérieur d'un niveau de contrainte « C » est autorisé ;

- 4) modifier la hauteur maximale permise pour de l'entreposage en fonction de la hauteur des clôtures entourant l'aire d'entreposage ;
- 5) modifier le type de parc de véhicules devant être stationnés dans une aire d'entreposage ;
- 6) ne plus assujettir les superficies des aires d'entreposage extérieures au calcul du nombre de cases de stationnement minimum requises pour les usages des catégories « Transformation et secteur secondaire » et « Distribution, entreposage et flotte de véhicule » ;
- 7) modifier les largeurs autorisées pour les accès véhiculaires d'un usage n'ayant pas de limitation au poids nominal brut des véhicules (PNBV) associé à son exercice ;
- 8) modifier les normes applicables aux cases de stationnement réservées aux familles et aux femmes enceintes ;
- 9) modifier les normes applicables aux panneaux-réclame ;
- 10) modifier les dispositions relatives aux catégories d'usages permis, aux niveaux de contraintes relatives aux catégories d'usages, à la hauteur maximale des bâtiments, au pourcentage d'emprise au sol minimal, aux matériaux de revêtement autorisés de même qu'à l'entreposage extérieur dans la zone I-02;
- 11) modifier les dispositions relatives aux catégories d'usages permis, aux niveaux de contraintes relatives aux catégories d'usages, aux usages spécifiquement exclus, à la hauteur maximale des bâtiments, au pourcentage d'emprise au sol minimal et aux matériaux de revêtement autorisés, dans la zone I-03.

- 9.3. Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement numéro 452 établissant un programme d'aide financière concernant la mise aux normes des installations septiques
- 9.4. Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement numéro 453 décrétant une dépense et un emprunt de 4 000 000\$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques
- 9.5. Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement numéro 454 relatif aux installations septiques, abrogeant le règlement numéro 353 régissant l'installation, l'utilisation et l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet ou de tout autre système sur le territoire de la municipalité de Saint-Philippe
- 9.6. Dérogation mineure - DM-2023-009 – 2700, route Édouard-VII (lot 2 714 063 du cadastre du Québec) – Roulotte de chantier comme bâtiment temporaire accessoire
- 9.7. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - PIIA-2023-008 – Route Édouard-VII, 2495 - Lot 6 042 056 du cadastre du Québec - zone C-122
- 9.8. Recommandation à la CPTAQ - Demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture (abattoir) au 182A, rang Saint-André (lot 5 813 235 du cadastre du Québec)
- 9.9. Octroi de mandat - Fourniture de services professionnels en ingénierie pour la réalisation d'une étude de circulation sur le chemin Sanguinet et sur la route Édouard-VII
- 9.10. Autorisation de signature - Convention d'aide financière par le ministère des Transports du Québec - Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) (dossier numéro TAPU-2022-053)
- 9.11. Demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) - Demande de prolongation de délai (dossier numéro TAPU-2022-053)
- 9.12. Renouvellement de mandat des membres du comité de démolition

10.1. Varia

10.2. Informations de monsieur le maire

10.3. Période de questions

10.4. LEVÉE DE LA SÉANCE

10.4.1. Levée de la séance